



Communauté de communes Val d'Ille Aubigné

1, La Métairie
35520 MONTREUIL LE GAST

contact@valdille-aubigne.fr
02 99 69 86 86

Appel à projets Food Trucks au Domaine de Boulet – 35440 Feins

Contexte

Afin de dynamiser le Domaine de Boulet, la Communauté de communes Val d'Ille-Aubigné a souhaité proposer la possibilité d'implantation d'un mode de restauration rapide sur le domaine public.

Pour encadrer cette offre, conformément à l'ordonnance n° 2017-562 du 19 avril 2017 relative à la propriété des personnes publiques, entrée en application le 1er juillet 2017, introduisant de nouvelles dispositions soumettant la délivrance de certains titres d'occupation du domaine public à une procédure de sélection entre les candidats potentiels, lorsque leur octroi a pour effet de permettre l'exercice d'une activité économique sur le domaine public, la Communauté de communes Val d'Ille Aubigné lance un appel à projets pour l'installation de Food Trucks pendant la saison touristique.

L'occupation temporaire couvrira la période du 1^{er} mai au 30 septembre 2024.

Informations pratiques et critères à respecter

Le Food Truck sera implanté à l'entrée du Domaine de Boulet. Il occupera cet emplacement de 54m² uniquement sur des créneaux horaires définis.

Le candidat proposera une présence du Food Truck sur l'emplacement selon les créneaux horaires suivants : de 11h00 à 16h00 pour le créneau du midi, et de 16h30 à 21h00 pour le créneau du soir.

Le commerçant ambulant aura la possibilité d'installer:

- ✓ des tables et chaises
- ✓ des Mange-Debout

Le Food Truck devra respecter la chaîne du froid. Il devra présenter son attestation d'assurance au début de son activité puis à chaque renouvellement éventuel, ainsi que la fiche technique du réfrigérateur utilisé pour la conservation des aliments.

Le Food Truck s'engage à ne pas vendre d'alcool sur le domaine public. Il s'engage à ne vendre ni boissons, ni glaces sur les plages horaires d'ouverture de la cafétéria du Domaine de Boulet.

Le tarif pour participer à ce projet est de 15€ pour l'emplacement par jour, y compris si une absence est injustifiée. Tarif fixé par la délibération DEL_2024_007, séance du 16.01.2024.

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Andouillé-Neuville Aubigné Feins Gahard Guipel Langouët La Mézière
Melesse Montreuil-le-Gast Montreuil-sur-Ille Mouazé Saint-Aubin-
d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille Saint-Gondran Saint-Médard-sur-Ille Saint-
Symphorien
Sens-de-Bretagne Vieux-Vy-sur-Couesnon Vignoc

SIÈGE 1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-
Gast
Tél. 02 99 69 86 86
Mail : contact@valdille-aubigne.fr
www.valdille-aubigne.fr

Domaine de Boulet La Bijouterie
35440 FEINS • Tél. 02 99 69 70 69
Mail : [contact@domaine-de-
boulet.fr](mailto:contact@domaine-de-boulet.fr)
www.domaine-de-boulet.fr

Dépôt des candidatures

Tout candidat devra remettre au personnel administratif du Domaine de Boulet, pour **le lundi 18 mars 2024 à 18 heures au plus tard**, un dossier contenant les informations suivantes :

- Extrait K-BIS de moins de trois mois ou une copie du certificat d'inscription au répertoire des entreprises et établissements,
- Attestation d'assurance couvrant la responsabilité civile professionnelle,
- Copie de la carte grise du véhicule et l'attestation d'assurance de celui-ci,
- Carte permettant l'exercice d'une activité commerciale ambulante,
- Fiche de renseignements dûment remplie,
- Descriptif et photos du Food Truck,
- Date du dernier contrôle sanitaire,

Format de la candidature : Possibilité d'envoyer le dossier soit sous format papier, soit sous format électronique, aux adresses suivantes:

- Domaine de Boulet – La Bijouterie – 35440 FEINS
- En un seul fichier PDF à: contact@domaine-de-boulet.fr

Validité des candidatures

Seules les candidatures complètes et reçues avant le 18 mars 2024 à 18 heures seront prises en considération pour l'attribution d'emplacement au 1^{er} mai 2024.

Examen des candidatures

La demande sera examinée en fonction des critères suivants :

- La qualité des produits : l'exploitant devra privilégier une cuisine créative de qualité, esthétique, saine et rapide; l'exploitant peut en outre cuisiner ou assembler les plats sur place
- Le planning de présence
- Le respect des dispositions en matière d'aménagement du territoire et d'urbanisme
- Les références sur les trois dernières années

Attribution des emplacements – fonctionnement

L'attribution des emplacements se fera sur la base des critères qui précèdent tout en respectant le règlement relatif aux activités ambulantes.

Les décisions d'attribution seront notifiées aux intéressés avant le 1^{er} avril 2024.

Le paiement de l'occupation du domaine public doit être effectué avant le 15 du mois. Passé ce délai, une procédure de mise en recouvrement par le Trésor Public sera engagée.

La Communauté de communes peut résilier l'autorisation d'occupation du territoire sur l'espace public en cas de :

- non-paiement de la redevance d'occupation du domaine public,
- non-occupation de son emplacement,
- suite à des nuisances importantes et répétitives (sonore ou olfactive)
- non respect des normes sanitaires

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Andouillé-Neuville Aubigné Feins Gahard Guipel Langouët La Mézière
Melesse Montreuil-le-Gast Montreuil-sur-Ille Mouazé Saint-Aubin-
d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille Saint-Gondran Saint-Médard-sur-Ille Saint-
Symphorien
Sens-de-Bretagne Vieux-Vy-sur-Couesnon Vignoc

SIÈGE 1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-
Gast
Tél. 02 99 69 86 86
Mail : contact@valdille-aubigne.fr
www.valdille-aubigne.fr

Domaine de Boulet La Bijouterie
35440 FEINS • Tél. 02 99 69 70 69
Mail : [contact@domaine-de-
boulet.fr](mailto:contact@domaine-de-boulet.fr)
www.domaine-de-boulet.fr

Fiche de renseignements

I. L'occupant

Nom :

Prénom :

Société :

Adresse :

Code postal :

Téléphone

Mail :

Site internet / Facebook :

Sollicite l'occupation privative du domaine public (cocher les cases retenues) :

	MAI		JUIN		JUILLET		AOÛT		SEPTEMBRE	
Jours	11h/16h	16h30/21h	11h/16h	16h30/21h	11h/16h	16h30/21h	11h/16h	16h30/21h	11h/16h	16h30/21h
Lundi										
Mardi										
Mercredi										
Jedi										
Vendredi										
Samedi										
Dimanche										

II. Informations du Food Truck

Type de véhicule : Camion magasin Remorque Autre

Dimensions : Longueur :..... Largeur :..... Surface :.....m²

Type de nourriture proposé à la vente :

.....

Utilisation de produits de l'agriculture responsable et/ou local et/ou bio : oui non

Description du respect de la chaîne du froid:

.....

.....

Lieu de stockage des aliments après le départ de l'emplacement :

.....

Les références sur les 3 dernières années :

.....

Fait le à

Signature :

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

Andouillé-Neuville Aubigné Feins Gahard Guipel Langouët La Mézière
Melesse Montreuil-le-Gast Montreuil-sur-Ille Mouazé Saint-Aubin-
d'Aubigné
Saint-Germain-sur-Ille Saint-Gondran Saint-Médard-sur-Ille Saint-
Symphorien
Sens-de-Bretagne Vieux-Vy-sur-Couesnon Vignoc

SIÈGE 1 La Métairie • 35520 Montreuil-le-
Gast
Tél. 02 99 69 86 86
Mail : contact@valdille-aubigne.fr
www.valdille-aubigne.fr

Domaine de Boulet La Bijouterie
35440 FEINS • Tél. 02 99 69 70 69
Mail : [contact@domaine-de-
boulet.fr](mailto:contact@domaine-de-boulet.fr)
www.domaine-de-boulet.fr